

# Le Cateau

## Bulletin des Évacués

### Nos Morts.

*M. Albert Seydoux*, député du Cateau, est décédé le 28 septembre 1918. La nouvelle de sa mort causera une bien pénible surprise à tous les Catésiens. Sa réélection en 1914 fut une manifestation de réelle sympathie.

M. Seydoux n'aura pas eu le bonheur de voir délivrée la circonscription pour laquelle il s'est dépensé sans mesure.

*Maurice Jovenin*, colombophile au d'infanterie, a été tué aux attaques du 27 juin devant Champlat (Marne), administré des sacrements par l'aumônier de son régiment.

*Juvénal Vaille*, d'Englefontaine, maréchal des logis au 4<sup>e</sup> cuirassiers, tué devant l'ennemi le 9 juin, à l'âge de 27 ans.

### Nos Blessés.

*Jules Ancelet*, sergent aux zouaves. « J'ai été blessé le 18 juillet près de Soissons : le bras gauche et la jambe droite sérieusement touchés, l'annulaire de la main droite et la cheville du pied gauche atteints légèrement, le tout par éclats d'obus. Je vais mieux et vais pouvoir me lever d'ici une quinzaine de jours. J'ai bien peur de perdre l'usage de la main gauche qui est atrophiée, les nerfs sont coupés et je ne puis remuer les doigts. » En traitement à l'hôpital Saint-Julien, Château-Gontier (Mayenne).

*Charles Deloffre*. — Mobilisé au 1<sup>er</sup> train des équipages, a fait la retraite de Belgique, la Marne, la Somme, Verdun ; en 1916, versé au 34<sup>e</sup> d'artillerie, batterie de tranchées, a fait la Champagne, la Somme, l'Aisne ; blessé à la main gauche par éclat d'obus qui lui a enlevé une phalange du pouce et deux de l'index.

*Gaston Lesne*. — J'ai été blessé pour la quatrième fois le 18 juillet au matin en montant à l'attaque du côté de Soissons : j'ai reçu un éclat d'obus qui m'a enlevé le mollet droit et un autre éclat dans le talon gauche. — Citations : au Corps d'armée, 19 mai 1917 : « Véritable type du grenadier d'élite, calme et intrépide : au cours des combats du 17 au 21 avril 1917, a fait l'admiration de tous par son courage et son mépris absolu du danger » ; à la Division : « Légionnaire brave et résolu, s'est distingué par son ardeur et son sang-froid pendant le coup de main du 10 novembre 1917 auquel il a été blessé » ; au Régiment : « Excellent grenadier qui a montré au cours de l'attaque du 20 août 1917 ses qualités habituelles de courage et d'entrain » ; à la Brigade : « Blessé à Belloy en Santerre, le 3 juillet 1918, a refusé de se faire évacuer. » Blessures : 3 juillet 1916, schrapnel à la face ; 10 novembre 1917, coup de feu à la hanche gauche et intoxication par les gaz (secteur de Royaumont) ; 18 juillet 1918, éclats d'obus au mollet droit et talon gauche. Hôpital Auxiliaire n° 11, Angers.

*Eugène Delwarde.* « Je viens d'être blessé à la cuisse droite par un éclat d'obus, et j'ai bien souffert car j'ai subi deux opérations. » — H. O. E., Bueil (Eure).

### Nos Soldats.

*M. le Docteur Humbert* a été fait prisonnier le 11 juin à Chevins-court (Oise). Son régiment était au Plémont le 29 mars; à Thiescourt le 9 juin; par suite du repli, le poste de secours régimentaire se trouva isolé, l'intensité du bombardement ne permettant aucune évacuation; à 5 heures du soir, il était aux mains de l'ennemi. M. Humbert fut autorisé à passer une heure au Cateau où toute la population lui fit l'accueil le plus touchant. Il est interné dans un camp au sud de Dantzig.

• *Eugène Lejeune*, de Montay, quatre citations, croix de guerre, maréchal des logis, 85<sup>e</sup> d'artillerie à Dijon, vient d'être décoré de la médaille militaire anglaise pour faits d'armes en 1916.

*Georges Bridelance.* — En janvier 1916, caporal au 412<sup>e</sup> d'infanterie, à Beauséjour, première citation : « Agent de liaison ayant rempli sa mission dans des conditions périlleuses ». A Verdun, durant onze mois et demi : il est nommé sergent, puis sergent-fourrier. Fin mai 1917, il obtient d'entrer dans l'aviation. Citation à l'ordre de la Division : « Jeune pilote, remarquable par son sang-froid dans les circonstances les plus critiques, s'est dépassé sans compter pendant les dernières journées. En particulier le 15 juillet où il a contribué à descendre en flammes un de ses adversaires, et le 16 juillet où, après avoir réussi à traverser trois orages successifs, il a bombardé et mitraillé avec succès l'objectif désigné. »

*Emile Lemaire-Estevez.* — Parti le premier jour de la mobilisation au 15<sup>e</sup> d'artillerie à Douai, retraite de Belgique, évacué à Limoges avec son régiment; versé ensuite au 52<sup>e</sup> d'artillerie, la Somme, — au 221<sup>e</sup> d'artillerie, Saint-Quentin en 1917, — au 270<sup>e</sup> d'artillerie, Chemin des Dames et Saint-Quentin; — nommé Directeur du *Foyer du Soldat d'Ancerville* (Meuse), le 4 janvier 1918.

*Marcel Claisse*, 44<sup>e</sup> colonial. — Citation : « Mitrailleur d'élite, plein d'entrain et très crâne au feu, ayant fait preuve en toutes circonstances d'un sang-froid remarquable et d'un mépris absolu du danger. Une blessure. » 26 février 1918.

*M. Charles Masson*, sergent-major au 3<sup>e</sup> génie, a été promu au grade d'adjudant le 28 août 1918.

### Nos Rapatriés.

Boutrouille Marie, à Annemasse. — Brunelet-Dujardin Angèle et enfant, à Carcassonne. — Buchner Léon, à Annecy. — Carlier-Monier Henriette, à Annemasse. — Carpentier Laure, caserne Lapeyrouse, Albi (Tarn). — Cattelain-Pezin Célestine et enfants, 5, rue Arbonneau, Limoges. — Collery Mathilde, 53, rue de Clichy, Paris. — Copie-Ringuet Adelaïde, à Evian. — Copin Placide,

à Carcassonne. — Covin Jean-Baptiste, à Thonon. — Dascotte Emilia, Emilienne, 2, rue Théodore-Bac, Limoges. — Delbar-Obled Marie et enfant, à Evian. — Delwarde-Bailleux Eugénie, Haute-Loire. — Dubois Marthe, à Evian. — Ducamp-Lamarche Octave, Fernande, à Thonon. — Fauchard Albert, à Annecy. — Fauchard-Ringuet Philomène et enfant, à Annemasse. — Gabet Marguerite, à Evian. — Gabet-Douart Marthe et enfants, à Annemasse. — Gadron-Brandelet Sidonie, à Annemasse. — Gaudion-Farcy Berthe et enfant, à Castres (Tarn). — Gérard-Gauguier Lucia, 14, rue de Lyon, Avallon (Yonne). — Hayot Paul et sa fille, à Saint Gengoux le-National (Saône-et-Loire). — Henne-Dascotte Marie, 2, rue Théodore-Bac, Limoges. — Herlemon Silvère, à Paimpol (Côtes-du-Nord). — Hublard Pierre, à Annecy. — Joveniaux Edouard, à Annecy. — Lamotte-Coplo Louise et enfants, à Evian. — Laude-Leforestier Charles, Palmyre et enfants, à Annemasse. — Lavaur Jeanne, 8, rue Beauclair, Aurillac (Cantal). — Lasqe Marie, Haute-Loire. — Lebrun Marie, à Annemasse. — Lefebvre Louise, 7, rue Lakanal, Tours. — Leforestier-Plaquin Sidonie, à Annemasse. — Lempereur-Chimot Emilia et enfant, Loire-Inférieure. — Lévèque François, à Séverac-le-Château (Aveyron). — Lostria Berthe, à Evian. — Maillard Eugène, à Annecy. — Mairesse André, à Annecy. — Mairesse-Dehaussy Nelly, 2, rue Baron-Duprat, Lourdes. — Marbrier Julien, à Annecy. — Marguerez Uranie, à Séverac-le-Château. — Monlon Jeanne et Zoé, 23, boulevard des Belges, Lyon. — Noizet-Boutrelle Eugénie, Madeleine, à Annemasse. — Rabelle-Préal Louise, à Séverac-le-Château. — Remolu Andréa, 14, rue de Lyon, Avallon. — Renard Armice, Loiret. — Ribour Hélène, rue Criquetot, Etretat. — Rigaut-Caffiaux Blanche, à Ernes, par Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados). — Rubin Rosa et enfants, à Evian. — Soufflet Aimé, 23, impasse Marteau, La-Plaine-Saint-Denis (Seine). — Vitiaux Jules, à Annecy.

### Nouvelles.

*Jacques Jouveneau* est né le 23 août 1918 à Chatelaillon, villa Colibri (Charente-Inférieure.)

*Agnès Bracq-Poulet* et *Marie Duchemin-Horent* ont fait leur première communion privée, des mains de M. l'abbé Jean Horent, le 22 juillet 1918, en la chapelle de Notre-Dame de Lorette, à Bellac.

*Jeanne Crapet* a fait sa première communion solennelle et reçu la confirmation le 30 mai 1918, en la chapelle de Saint-Cybard, à Angoulême.

**BACCALAURÉATS.** — *Paul Boudier* a subi avec succès (mention bien) la première partie, latin-sciences, à la Sorbonne, le 5 juillet 1918.

*Maurice Leblanc* a été reçu à la première partie, latin-sciences, à Amiens, en juillet 1917, et en mathématiques, à Lyon, en juillet 1918.

**MARIAGE.** — *Mlle Marcelle Ricaux* a épousé *M. Robert Couturier*, attaché au Ministère de la Justice de Belgique.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église d'Érigné (Maine-et-Loire), le 17 septembre 1918. — Le Havre, 98, rue Thiébaut.

### Nos jeunes gens.

*28 juillet.* — « Voici que commence la cinquième année de guerre. Combien sont tombés, victimes du devoir ! Beaucoup, parmi nous, ont déjà fait des projets de retour dans ce qui ne sera sans doute que des ruines ! Jetons un regard derrière les lignes, vers nos pauvres amis qui attendent chaque année notre retour et la libération de ce beau sol français écrasé sous la botte allemande. Des prières sont faites dans notre chère paroisse, sous la présidence de notre doyen qui encourage et réconforte ceux qui souffrent depuis quatre ans. Unissons-nous à leurs prières afin de voir bientôt paraître le jour de la délivrance. »

H. L.

*1<sup>er</sup> août.* — « Ce nous est une joie et une consolation de recevoir votre *Bulletin*. C'est encore un bonheur, dans notre infortune, à nous autres Catésiens, de nous trouver réunis dans l'exil, malgré notre éparpillement, par l'intermédiaire de ce petit *Bulletin*. Il évoque pour nous, un instant, la chère cité, si vivante et si coquette, que nous avons quittée. Il retrempe notre énergie dans l'épreuve, nous donne une nouvelle force de patience et de résignation. Nous y puisons l'espoir d'un retour prochain en terre bien française, retour heureux et définitif. Ce jour-là, nos misères seront oubliées. » M. L.

*10 août.* — « En ces quatre années de guerre, bien des Catésiens qui n'avaient jamais quitté leur pays natal ont dû parcourir la France en tous sens pour se créer de nouvelles pénates en attendant le retour... J'ai l'ambition de devenir ingénieur et, à cet effet, je prépare une Grande Ecole ; mais peut-être aurai-je aussi l'honneur de défendre la patrie, et j'irai de bon cœur... Au lieu de soupirer, mieux vaut préparer l'avenir ; et si le Nord est envahi et anéanti pour l'instant, les enfants du Nord auront bientôt fait de le relever. » P. B.

---

### En Alsace reconquise.

Sermon donné par M. l'abbé Ch. Lamendin, le dimanche  
15 septembre 1918

---

« *Ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.* Je réduirai vos ennemis à vous servir de marchepied. » (Evangile du XVII<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte).

« Mes bien chers Frères. Dans la guerre actuelle, Dieu joue-t-il le rôle de spectateur indifférent ? ou bien porte-t-il ses préférences pour l'un des deux adversaires afin d'assurer la victoire à l'élu de son choix ? Je vais même plus loin : le résultat de la guerre sera-t-il, pour le vainqueur, conforme au texte sacré que je viens de vous citer : *Ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum*, je réduirai vos ennemis à vous servir de marchepied ? Enfin, une dernière question : Si le vainqueur est tel que nous venons de l'envisager, quel sera-t-il ? Dieu lui dira-t-il : *Sede a dextris meis*, asseyez-vous à ma droite ?

« Ces quelques questions peuvent ouvrir le champ à des discussions interminables où chacun aurait le droit de faire valoir des opinions très raisonnables, très louables même, quoique tout à fait opposées. Et pourtant j'ose aborder ce sujet devant vous parce que je sais de vous une chose essentielle : c'est que votre foi et votre piété vous montrent dans la guerre actuelle autre chose que le choc matériel de deux armées pourvues d'engins destructeurs que l'imagination la plus féconde n'aurait jamais soupçonnés ; au-dessus de cet immense carnage plane l'Esprit de Dieu comme lorsque l'univers entier n'était qu'un chaos informe, et là où plane l'Esprit de Dieu c'est pour constituer un monde bien fait dans lequel on trouve un *Paradis terrestre*.

Vous avez senti que dans tout ce préambule il y a un nom sous entendu et que je ne puis taire plus longtemps : ce nom c'est celui de notre Patrie bien-aimée, c'est la France. O Fille ainée de l'Eglise, ton nom fait battre nos coeurs d'une émotion intense ; ô France de sainte Clotilde et de sainte Geneviève, France des Croisades, France de saint Louis, France de Jeanne d'Arc la bonne Lorraine, oui, nous voulons redire ton nom au pied des autels, le célébrer par nos plus belles louanges parce que, en ce moment, tes enfants versent leur sang en disant avec un ultime bonheur : c'est pour la France !

Si nous nous rendions aux désirs de nos *coeurs patriotes* nous dirions que Dieu intervient en faveur de la France pour confondre l'orgueil et l'avidité de ses ennemis ; Dieu réserve à la France une suprématie surnaturelle par rapport à tous les autres peuples de la terre, et de nos lèvres s'échappe le cri de nos aieux : Vive le Christ qui aime les Francs ! Nous sommes autorisés à penser ainsi au spectacle de toutes ces nations venant des confins de l'univers se rallier sous les plis de nos trois couleurs avec ce seul mot d'ordre : Pour la Justice et le Droit.

Et si pour préciser davantage le sens de mes paroles j'invoquais des *raisons personnelles*, je dirais que mon pays natal c'est le Nord de la France, le Nord envahi depuis le premier mois de la guerre, le Nord qui n'avait rien d'agressif, mais que l'esprit chrétien et l'activité de ses habitants avaient rendu prospère au point que les oiseaux de proie se sont abattus sur lui pour lui voler ses richesses en martyrisant ses enfants.

Vous comprenez dès lors le sens brûlant que peuvent avoir à notre point de vue à tous les paroles citées dans l'Evangile d'aujourd'hui et que chaque dimanche vous chantez au début des vêpres : *Ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum !* Oui, Seigneur, nos ennemis sont les vôtres, aidez-nous à les vaincre, c'est à vous que reviendra tout l'honneur de la victoire.

La rigueur du texte sacré, la destinée qu'il fait pressentir pour le vaincu, sont peut-être de nature à inquiéter vos esprits parce qu'elles semblent contredire la formule de Liberté, Egalité, Fraternité qui est tout notre programme ? Je m'explique en vous reportant au texte de l'Evangile de dimanche dernier. Notre-Seigneur dit aux Pharisiens : Quand vous êtes invités à un festin ne vous précipitez pas vers les premières places à table de crainte qu'un plus digne que vous ne survienne et que le maître de la maison vous dise de

vous mettre en dernier. Vous savez peut-être que dans certaines contrées orientales les convives, se placent en rangs successifs suivant le degré de noblesse; les mets sont d'abord présentés à chacun des plus hauts dignitaires qui se sert selon sa fantaisie et passe le plat au suivant assis derrière, jusqu'au dernier qui reçoit les restes, s'il y en a. Il n'est pas téméraire d'affirmer que nos ennemis voulaient prendre les meilleurs morceaux : que pour les châtiers de leur convoitise ils soient renvoyés au dernier rang, ce n'est que justice.

Mais ce serait pour nous une audace sacrilège de forcer Dieu à sortir d'une neutralité dont il est le seul Juge infiniment sage : nous serions condamnables d'exiger que la Providence se conforme à nos préférences personnelles. N'oublions pas que notre rôle est celui de pécheurs suppliants, et que nous avons un lien plus grand besoin d'être pardonnés que favorisés. Toutes les grandes victoires remportées par l'intervention spéciale de Dieu ont été obtenues par la prière et la pénitence; je viens donc vous dire : Vous voulez que la France soit victorieuse, eh bien, priez et faites pénitence.

La guerre, de même que la Rédemption du monde, est un sacrifice sanglant suivi d'une Résurrection glorieuse.

Parmi vous j'aperçois des vêtements de deuil, plus éloquent que les discours les plus poignants. Dans vos foyers désolés il y a des êtres chers qui ne prendront plus leur place à la table de famille : vos larmes coulent, toujours amères, à la pensée de l'enfant, du frère, de l'époux, du père, morts au service de la Patrie ! Tous vous réclament des prières et des sacrifices pour la France, ainsi qu'ils vous en ont donné l'exemple.

Pour eux-mêmes comme pour notre Patrie se réalisera l'invitation de Dieu à son élu préféré : *Sede a dextris meis, asseyez-vous à ma droite pour l'éternité bienheureuse.* Ainsi soit-il.

---

Au moment de mettre sous presse, la victoire de nos armes se généralise sur tous les fronts.

Espérons que le prochain *Bulletin* portera en grandes lettres sur sa première page : **Le Gâteau est délivré !**